

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2021

RÉGULATION DE L'ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE - (N° 4759)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 3

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE PREMIER

Alinéa 67

Remplacer le mot :

proposer

par les mots :

mettre en œuvre

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification rédactionnelle.